

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2023

---

ENQUÊTE MODÈLE ÉCONOMIQUE CRÈCHES ET QUALITÉ ACCUEIL ENFANTS - (N° 1110)

Retiré

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par  
M. Martinet

à l'amendement n° AS|4 de M. Bazin

-----

### ARTICLE UNIQUE

Au dernier alinéa, supprimer le mot :

« locales ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ce que la commission d'enquête puisse se pencher sur les éventuelles pratiques mises en place, tant au niveau local qu'au niveau national, par les entreprises de crèches, afin de contourner la réglementation.